

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 7 octobre 2019 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M^{me} Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2019-10-151 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2019-10-152 Approbation du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2019

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 9 septembre 2019;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2019-10-153 Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2019

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 23 septembre 2019;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2019-10-154 **Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2019-2020**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu :

- D'autoriser monsieur Lucien Mongrain, maire, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Trois-Rives, le protocole d'entente avec la Ville de La Tuque, relatif au projet intitulé *Travaux d'aménagement de chemins forestiers 2019*, soumis dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts 2019-2020;
- D'engager la municipalité de Trois-Rives à faire l'entretien des équipements mis en place par la réalisation de ce projet visant à améliorer certains chemins.

2019-10-155 **Nomination de la coordonnatrice et du répondant de la bibliothèque municipale**

Il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, de nommer Caroline Naud et Renée Grenier respectivement répondante et coordonnatrice de la bibliothèque municipale pour l'année 2020.

2019-10-156 **Déneigement de la borne-fontaine sèche sur la route 155**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, de reconduire l'offre de Michel Boucher en rapport avec le déneigement 2019-2020 de la borne-fontaine sèche située à Rivière-Matawin, soit de la première neige à la dernière, au prix forfaitaire de 300 \$.

2019-10-157 **Déneigement et entretien des conteneurs du chemin du Lac-Mékinac**

Considérant que la Municipalité doit voir à la propreté du site où sont installés, sur le chemin du Lac-Mékinac, des conteneurs à récupération et à déchets ainsi qu'au déneigement des couvercles de ces derniers;

Considérant que Claude Trudel est prêt à effectuer ce travail au coût de 400 \$ pour la saison 2019-2020;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'accepter cette proposition.

2019-10-158 **Déneigement d'un conteneur de récupération**

Considérant qu'il y a lieu de rendre accessible en hiver le conteneur de récupération installé au km 57 pour desservir le secteur de Grande-Anse;

Considérant que Ghislain Naud qui habite non loin de cet endroit est prêt à effectuer le travail de déneigement pour l'hiver 2019-2020, soit de la première neige à la dernière, au prix forfaitaire de 300 \$;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'octroyer ce contrat tel que décrit ci-dessus à Ghislain Naud.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil municipal, savoir :

- D'Alexandre Asselin, chargé de projets au Service de la mise en valeur de la faune et de l'éducation au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, qui accuse réception de l'entente signée entre la Municipalité et ledit ministère concernant le projet de station de nettoyage d'embarcations au lac Mékinac.

Il précise qu'un premier chèque de 10 500 \$ nous sera transmis prochainement, et correspondra à 70 % de la valeur de l'aide financière qui nous a été attribuée.

Il félicite finalement la Municipalité de son engagement et de ses efforts de collaboration qui permettront la réalisation d'initiatives favorisant la lutte aux espèces aquatiques envahissantes.

- De Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette - Saint-Maurice, qui nous annonce qu'un montant additionnel de 10 000 \$ a été obtenu pour les travaux relatifs au projet de réfection de voirie locale (Chemin de la Rivière, Lejeune, Lac-Mékinac).
- De Caroline Riopel, secrétaire réceptionniste aux Gestions N.A. Carrier Inc., qui nous donne des précisions sur l'entretien d'hiver 2019-2020 du chemin de l'Anse. Elle explique que dans le cas d'une chaussée glacée, un peigne sera passé lorsque le chauffeur le jugera nécessaire et que s'il s'avérait essentiel d'épandre de l'abrasif lors de température extrême, il en coûterait 250 \$ la fois, si ce travail est demandé par la Municipalité.
- D'Hélène Bellemare, de Francine Juneau et d'Angèle Roy de l'Équipe de vie communautaire de Saint-Joseph-de-Mékinac, qui disent tenir à remercier le Conseil municipal pour l'appui qui leur a permis d'obtenir les fonds pour réaliser la quatrième édition du « Dîner des voisins 2019 ». Elles soulignent apprécier également le fait de pouvoir utiliser le parc du presbytère pour cet activité, et remercient monsieur Lucien Mongrain, maire, pour ses encouragements et sa participation aux activités de la communauté.

Elles précisent en terminant que 75 personnes ont participé à ce dîner et qu'elles espèrent atteindre le nombre de 100 l'an prochain.

2019-10-159

Dépôt de la correspondance

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 8 674,38 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Semaines 25 août, 1 ^{er} , 8, 15 et 22 sept.	6 264,45
Ginette Roy St-Arnault	Service de conciergerie mois de septembre	650,00
ADMQ-Zone Mauricie	Colloque de zone annuel	105,00
P. Gariépy	Remboursement trop payé	8,02
R. Cournoyer	Remboursement trop payé	14,00
N. Fréchette	Remboursement trop payé	17,13
C. Boisvert	Remboursement trop payé	9,35
L. Gélinas	Remboursement trop payé	106,02
N. Leblanc	Remboursement trop payé	30,00
Fiducie M. Trudel	Remboursement trop payé	60,79
M.-J. Marineau	Remboursement trop payé	259,16
F. Saint-Amant	Remboursement trop payé	125,74
Xerox Canada Ltée	Photocopies de documents	37,91
Pitney Bowes	Location compteur postal 3 mois	138,66
M.Dubé, J. Pronovost	Remboursement trop payé	11,04
Hydro-Québec	Électricité patinoire	76,15
Opération Nez Rouge Mékinac	Appui financier 2019	75,00
Hydro-Québec	Électricité garage	28,00
T. Meunier, J. Simard-Paré	Remboursement trop payé	219,73
F. Latulippe	Remboursement trop payé	438,23

2019-10-160 Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2019-10-161 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 7 octobre 2019 totalisant 210 927,75 \$.

Ministre du Revenu du Québec	Retenues et cotisations + CNESST 3 mois	8 782,93
Receveur général du Canada	Retenues et cotisations 3 mois	3 172,11
Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 122,09
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	382,89
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation	332,89
Caroline Naud	Rémunération et allocation	382,89
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	382,89
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	382,89
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation	382,89

Salaire hygiène du milieu	Gardiennage écocentre septembre	146,66
Salaires journaliers	Divers travaux	73,24
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	188,16
Godfrey Plachta	Frais de déplacement	15,36
Réjean Lahaie	Frais de déplacement	26,88
Ninon Fortier	Frais de déplacement	49,92
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	43,20
Monique Bernier	Frais de déplacement	16,32
Télébec Ltée	Service téléphonique	123,13
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	24,01
La Capitale assureur...	Assurances collectives octobre	711,45
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	33,51
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Grégoire Richard	Collecte ordures lacs 5 ^e de 6 versements	2 000,00
Novexco inc.	Fournitures de bureau	176,42
Les Entreprises Crête (1993) inc	Poussière de pierre et pierre concassée	2 094,88
Ministre des Finances	Service de la Sûreté du Québec 2 ^e vers.	61 279,00
Mach. W. St-Arnault & Fils	Travaux de voirie divers chemins	18 628,89
Service Cité-Propre inc	Collecte et transport ordures septembre	6 062,84
Petite caisse	Achat d'une balayeuse et tubes d'éclairage	248,10
Mach. W. St-Arnault & Fils	Préparation terrain station lavage bateaux 5	018,67
Ginette Roy St-Arneault	Frais de déplacement achat balayeuse	55,68
Buromobil St-Maurice inc.	Location 2 toilettes portatives + retour	183,77
PG Solutions	Impression 2 200 formulaires chèques	591,89
Daniel Durocher inc.	Réparation lumières de rue	596,55
Hydro-Québec	Électricité hôtel de ville	859,24
Construction & Pavage Boisvert	Remise de la retenue de garantie pour travaux d'asphaltage 2018 Lac Mékinac	13 572,60
MRC de Mékinac	Quote-part 3 ^e versement, entente inspecteur, enfouissement déchets Régie août et vidange boues fosses septiques juillet	74 622,41
Hydro-Québec	Éclairage public	499,39
MRC de Mékinac	Vidange boues de fosses septiques août	1 508,00
Coopérative de solidarité Mékinac	Divers et produits d'entretien	43,28
Acier Rayco	Achat de ponceaux	5 948,86
Multi-Services Paul Guillemette	Débroussaillage et tonte de gazon centre communautaire, débroussaillage ch. Rivière	143,72
Paiement préautorisé		
Régime retraite des employés municipaux	Cotisations de septembre	536,63

2019-10-162

Réclamation de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Mékinac- Programme d'aide individuelle pour les retraités (PAIR)

Considérant que AQDR Mékinac demande à la Municipalité de Trois-Rives un montant de 135 \$ pour sa participation au programme d'aide individuelle pour les retraités (PAIR), pour la période de janvier à juin 2019;

Considérant que la Municipalité n'a jamais adhéré à ce programme, bien qu'elle y ait été invitée;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu de ne pas acquitter la facture en question, puisqu'elle a sûrement été produite par mégarde.

2019-10-163

Entente avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec)

Considérant que la Municipalité désire fournir des services de type « Point de dépôt » de collecte pour les produits électroniques en fin de vie utile;

Considérant qu'ARPE-Québec est l'organisme de gestion reconnu par RECYC-QUÉBEC pour gérer le *Programme québécois de récupération et de valorisation des produits électroniques*;

Considérant qu'ARPE-Québec transige uniquement avec des entreprises de transformation approuvées par le Bureau de la qualification des recycleurs dans le but d'assurer une transformation responsable de ces produits;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'autoriser la directrice générale, Nicole Léveillé, à faire la demande d'approbation d'un point de dépôt officiel d'ARPE-Québec et de signer l'entente de partenariat entre cet organisme et la Municipalité.

2019-10-164

Demande de financement de Moisson Mauricie

Considérant que Moisson Mauricie demande une aide financière de 13,44 \$ à la municipalité et que ce montant a été établi en fonction du nombre de demandes d'aide alimentaire auquel le Carrefour Normandie, membre de Moisson, répond à chaque année;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, d'acquiescer à cette demande.

2019-10-165 **Trentième anniversaire du *Périscope***

Considérant que *Le Périscope* fête ses trente ans cette année et veut, à cette occasion, faire connaître davantage ses services qui s'adressent aux personnes faisant face aux difficultés que comporte l'accompagnement d'un membre de leur famille souffrant de maladies mentales;

Considérant que ces services sont offerts gratuitement à la population de Trois-Rives et de la région;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives octroie la somme de 100 \$ à cet organisme, en guise de soutien financier relié à la réalisation de l'activité entourant leur 30^e anniversaire

2019-10-166 **Demande urgente à Cogeco Connexion**

Considérant que le 28 février 2018, la Municipalité signait une entente avec Cogeco Connexion afin que les résidences sur le chemin du Lac-Mékinac à Trois-Rives (numéros d'immeuble 892 à 1080) puissent bénéficier des services numériques suivants par câble : Internet haute vitesse, téléphonie et service télévisuel;

Considérant que la Municipalité a versé la moitié de la contribution exigée de 27 000 \$ à la signature de l'entente, tel que stipulé dans cette dernière;

Considérant que toujours selon ce document, Cogeco Connexion devait entreprendre les travaux relatifs à l'extension du réseau pour les compléter vers la fin du mois de mars 2019;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives demande à Cogeco Connexion de faire en sorte que les résidences portant les numéros d'immeuble 892 à 1080 sur le chemin du Lac-Mékinac, puissent être raccordées au réseau de fibre optique dans un délai rapproché, faute de l'avoir été dans le temps prescrit.

Hommage à monsieur Lucien Mongrain à l'Assemblée nationale du Québec en mai dernier

Est ici souligné, le fait que madame Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette – Saint-Maurice, ait rendu hommage à l'Assemblée nationale du Québec à monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives depuis plus de 37 ans. L'extrait de la vidéo est projeté, et le texte de madame Tardif est remis aux membres du conseil municipal. Le voici :

Mme Tardif : Aujourd'hui, je veux rendre hommage à un homme qui se dévoue pour sa municipalité à titre de maire, et ce, depuis plus de 37 ans.

M. Lucien Mongrain a été élu pour la première fois en 1981. Depuis ce temps, il a été réélu sans opposition lors de huit élections à la mairie de Trois-Rives, en Mauricie.

Malgré ses 87 ans, il demeure toujours aussi passionné et intéressé à développer sa belle municipalité de 400 habitants. Il est reconnu comme un maire très disponible et respectueux, lui qui siège sur différents comités à la table de la MRC de Mékinac. Il a plusieurs réalisations à son actif : la rénovation de l'hôtel de ville, de la bibliothèque, l'ajout d'équipement pour les personnes à mobilité réduite, l'accessibilité à de nombreux lacs pour les villégiateurs.

M. Mongrain, le mot «merci» est faible pour vous signifier toute la reconnaissance que nous avons envers une personne de votre qualité pour le développement de Trois-Rives, de la Mauricie et, par le fait même, du Québec. Merci.

2019-10-167 **Clôture de la séance**

Il est proposé par Godfrey Plachta., appuyé par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.